Espaces publics temporaires : construction d'une charte

Séminaire "A qui appartient l'espace public?"

Alessandra Bruno

25.11.2019

"un projet qui implique l'occupation d'un espace urbain, *bâti ou non bâti, et sans fonction définie*, vide ou en attente d'un projet, pour *une durée limitée dans le temps.*

Cette durée *peut être établie à travers un accord avec le propriétaire ou le gestionnaire de l'espace*, condition pas obligatoire pour le démarrage du projet.

Lors de leur durée, ces projets visent à *offrir une nouvelle vision de la ville, sur un marché alternatif* et à travers des interventions innovantes, avec une posture critique vers le projet urbain traditionnel.

Dans cette catégorie, on retrouve des projets urbains *de toutes tailles, vocations différentes et impliquant acteurs et gouvernances diverses selon modes de fonctionnement variés."*

non bâtis

événementiel

espace public

friche

bâtis

ex batiments productifs

logements

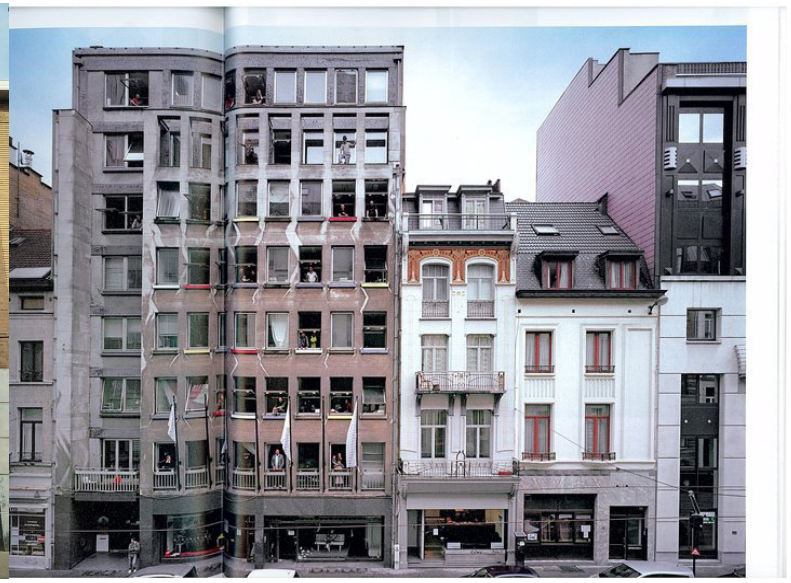

bureaux

espaces publics temporaires

Peut un projet urbain temporaire persister dans la critique socio-spatiale lors de sa mise en place dans un cadre institutionnel ?

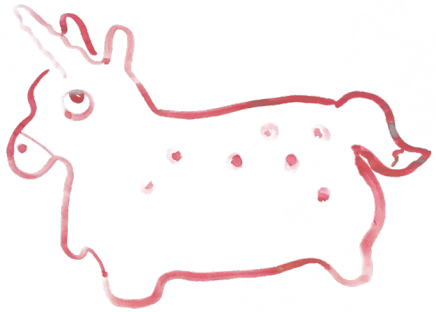

espace physique

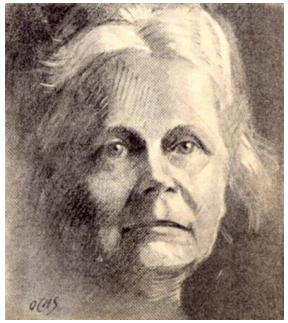

milieu institutionnel

Collège echevinal	
Bourgmestre + Porte-parole du cabinet et chef de service CDQ	Échevin (Cohésion sociale, Urbanisme) + Échevine (Affaires sociales, Espace public, Logement, Rénovation urbaine)
Administration	
Service Événement	
Cellule de végétalisation urbaine	
Service de Propriété publique communale	
Les médiateurs, les éducateurs de rue et les Gardiens de la Paix	
Cellule Contrat de quartier Parvis-Morichar	
Coordinatrice et responsable Cdq Parvis-Morichar	
Echevine des Contrats de Quartiers	
Coordinatrice du Contrat de Quartier Durable Parvis-Morichar	
Coordination et informations générales	
Chargée de communication et assistante de coordination	
Chef de projet des mini-contrats de quartier	
Chargée de projet: Balade saint-gilloise / Art et patrimoine	
Coordinatrice du CDQ Bosnie et chargée projets espaces publics	
Chargée de projets espaces publics	

Contrat de quartier Parvis-Morichar

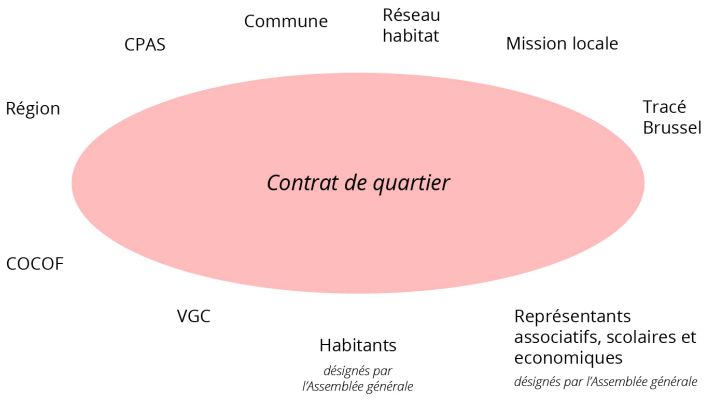

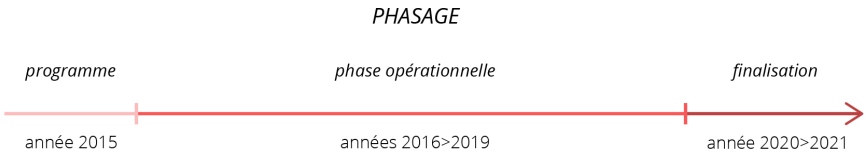

milieu non-institutionnel

Le professionnel:
le bureau Suède 36

Le porteur du projet:
l'ASBL Toestand et bénévoles

Les partenaires, les participants,
les habitants et les passants

Observation > Design > Développement action > Mise en œuvre > Évaluation

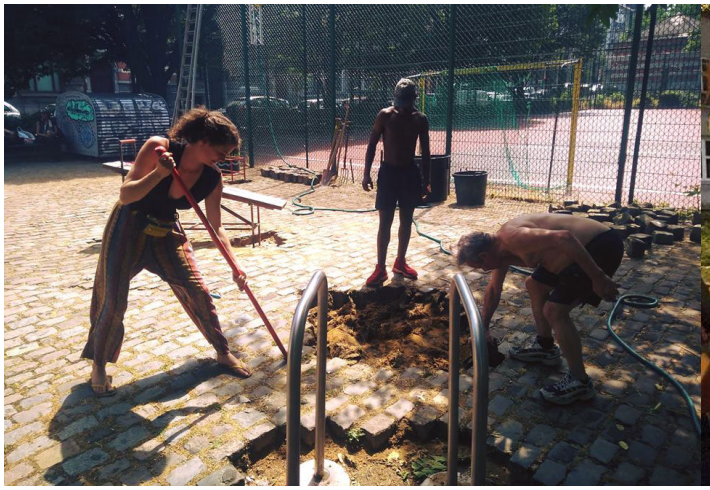

raccordement electricité + eau*

herbe

~~plantes~~

~~chaises~~

amenagement terrain football

podium

~~panneau communication~~

juiceful

cuisine mobile

événements pontucels

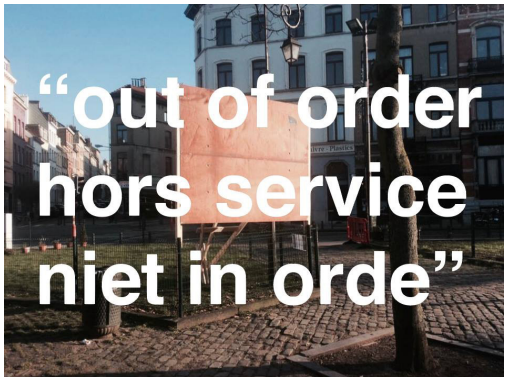

2016 > > observation et changement de perception > > 2017

sprinkler*

moskollectif

construction pavillon**

gymoskou**

radio moskou

keukeneiland

barbecue*

2017 > transformation collaborative spatiale et culturelle > 2018

installation petit train**

mise en sécurité des interventions

radio moskou

événements ponctuels

dossier d'analyse urbaine n'est pas attaché au cahier de charges du projet

2018 >> projet d'aménagement paysager progressif et durable >> 2019

10.2019 - Avant-projet par le bureau Paolo Viganò

MILIEU INSTITUTIONNEL

CDQ et sphère politique

- communication pas claire

- stratification d'approbations et demandes d'autorisations

- défaut du suivi et participation par les échevins

- doubles casquettes de fonctionnaire et politicien

- CDQ en tant qu'outil de politique communale en faveur de la volonté politique

Services et administration
- des procédures administratives peu innovantes

LE PROJET

+ succès dans la transversalité du projet

+ des partenaires autonomes et actifs sur la place

+ lien entre la démarche spatiale et l'intervention sociale

- aspect n'est ni reconnu ni soutenu par le milieu institutionnel d'encadrement

- normalisation et événementalisation du projet

** interventions spatiales eliminées*
*** mise en sécurité/normalisation des interventions*

- portée critique affaiblie ou négligée -

- échec dans la transition finale du projet

MILIEU NON-INSTITUTIONNEL

Equipe Toestand

- communication pas claire et complète des avancements du projet.

- méconnaissance des procédures administratives

- coordination surchargée par la bureaucratisation

- barrière linguistique et culturelle

- surcharge et changement de coordination -

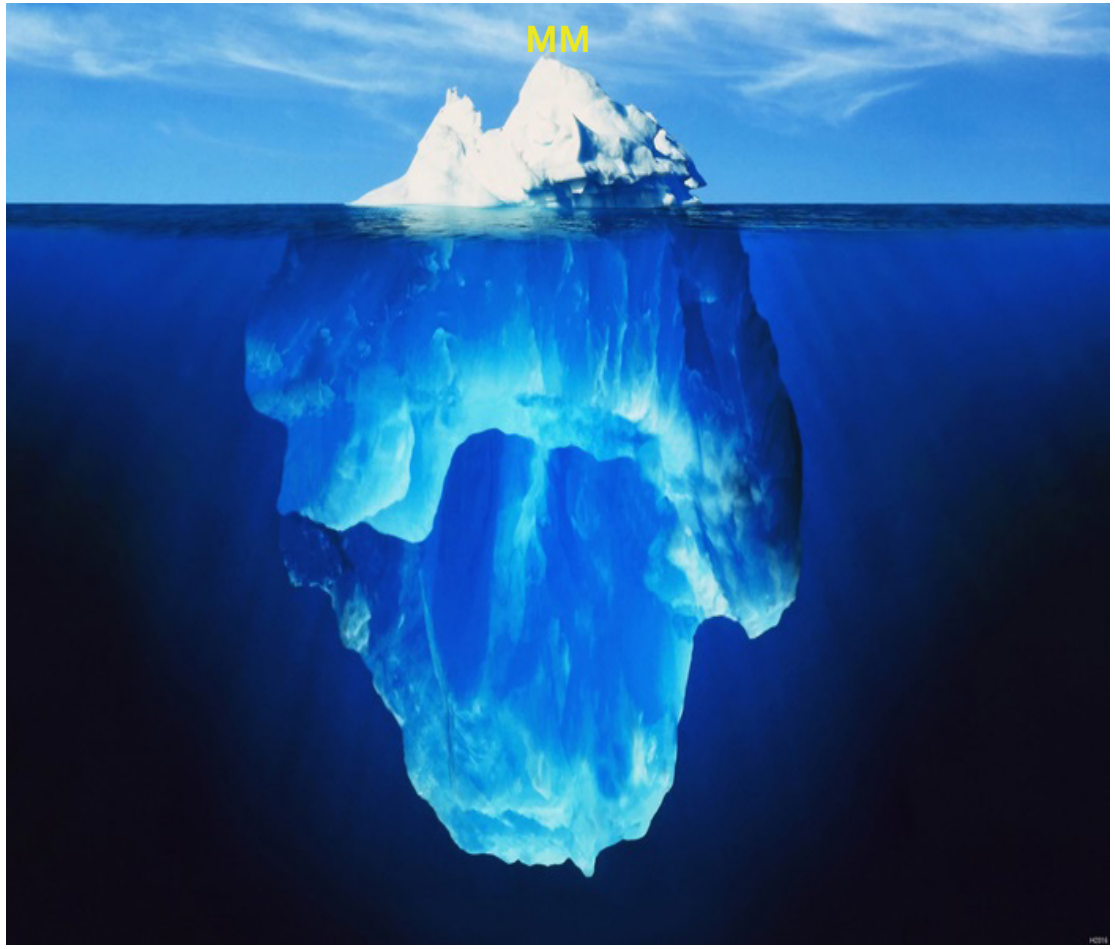
MM

construction d'une Charte

Méthode de l'intervision

1. PLÉNIÈRE
Présentation des thématique
Les participant-e-s sont invité-e-s à en rajouter d'autres en fonction de leurs intérêts et expériences.

2. TRAVAIL DE GROUPE
- *minute de silence*

chaque participant de chaque GA réfléchit à une expérience vécue et liée à la thématique générale

- *tour de table*

presentation d'une expérience
par chaque participant;

- *choix du cas*

le plus intéressant pour aborder la thématique générale

- *diagnostic*

analyse du contexte, les points de force,
les faiblesses du cas choisi

- *conclusion*

propositions

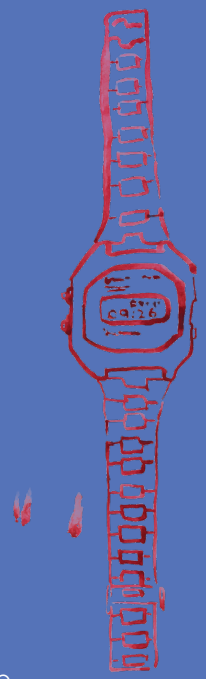

3. PLENIERE ET DISCUSSION FINALE
Après le travail de groupe, tous les participants se réunissent dans le cercle initial et un porte-voix par groupe énonce la problématique générale, le cas choisi et la/les solution(s) trouvée(s)

PARTICIPANTS

04.10.2018
- 4 acteurs-porteurs de projets d'occ.temporaire issus du milieu associatif
- 1 opérateur service de la ville (educateur de rue)
- 1 professionnel (urbanistes, architectes, bMa)

06.11.2018
- 7 acteurs-porteurs de projets d'occ.temporaire issus du milieu associatif (Toestand, Supervlieg, ...)
- 6 travailleurs fonction publique (IBGE, perspective, bMa)
- 4 architectes/urbanistes
- 5 membres de collectifs et ASBL (Baya, Pool is cool, BRAL)
- 2 opérateurs de services de la ville (Bravvo,..)
- Habitants
- Chercheurs

CAS D'ETUDES ANALYSES

- Au bord de l'eau)
- Allée du Kaai ((projet d'occupation temporaire avec IBGE)
- Marie Moskou (projet d'occupation temporaire dans CDQ)
- Friche Josaphat (projet d'occupation d'initiative citoyenne)
- Parc de la Rosée (projet d'aménagement porté par IBGE)
- Projet Jonction (CDQ)
- Projets Home for Less (projet porté parBAYA)
- Arrêt du tram Thomas
- ...

1
CONDITIONS DE BASE POUR EXERCER DANS L'ESPACE PUBLIC

- **Calcul des « besoins de bases » à l'avance,** et pas rajoutées ensuite dans le budget du projet même.

- Conditions préalables:
  - Accès à l'électricité
  - **Accès à l'eau :**dispositifs à bon marché pour avoir le contrôle sur l'utilisation lors du projet ainsi que des robinets, qui améliorent l'hygiène, et de la minuterie pour contrôler et bloquer l'eau pendant la nuit ou l'absence des porteurs du projet ;
  - **Toilettes** : utilisation de toilettes privées de **services horeca**, en collaboration avec leurs gestionnaires et avec un **autocollant** sur leur vitrine, en contrepartie d'une réduction d'impôt
  - **Propreté** : les poubelles pourraient être **multipliées** et attachées aux **lampadaires** dans l'espace public

2
LES ÉCHANGES AVEC L'ADMINISTRATION ET PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

- Formulaire de demande d'événement

Le simplifier et le personnaliser, (solution IT, interface, website) en collaboration avec les services: par exemple, demande des ASSOCIATIONS > proposition aux ADMINISTRATIONS > élaboration par ASSOCIATIONS+ADMINISTRATIONS)

- Charte formative pour tous

Communiquer et accompagner cette charte auprès des institutions publiques afin de diffuser les résultats, sensibiliser voire **former le personnel politique** et addministratif à ces questions du développement de la ville de demain.

3
LES COMPORTEMENTS DIFFICILES DES USAGERS

- Tester quelque chose une fois n'est pas tester

L'expérimentation dure dans le temps, bien mettre en lumière la durée des interventions, malgré une mauvaise reception.

- Combiner l'apprentissage à la convivialité

- Trouver les commons ground

- Il est fondamental d'etre sur place: ex. la conciergerie, le bénévolat

4

RESPONSABILITÉS ET PARTICIPATION DANS LE PROJET

- Mission de l'équipe porteuse de projet:
  - *informer, impliquer générer de la confiance* vers les autres acteurs et les services concernés, dont les services opérationnels et les partenaires.
  - créer un *terrain commun* avec les autres acteurs qui encadrent le projet.
- La Charte comme **moyen pour expliciter leur stratégie avant et pendant le projet**
- **Retroplanning en cas de conflits liés à la participation**
  Mettre en place des brainstorming, relancer une communication plus ouverte et plus inclusive
- **Determiner en amont la prise de décision** et argumentaire, communiquer le niveau de participation
- **Pas trop personnaliser le projet**

5

COMPÉTENCES DES PORTEURS DE PROJET

- La coordination doit:
  - être dans les mains d'un groupe *équilibré*, assez *grand, diversifié* et *présent sur place*, pour éviter la surcharge - se faire avec un *référent sur chaque grande compétencet* de sorte à pouvoir faire le suivi, prendre les décisions et les communiquer
  - être *pluridisciplinaire*
  - *Savoir capitaliser*
  - Capable de rechercher de *partenaires*
  - *Valoriser ses bénévoles et participants*: place à l'initiative et à la convivialité
  - *Savoir communiquer* et garantir une communication efficiente et transparente entre tous les personnes concernées, en créant des moments d'échange.

6

PÉRENNITÉ ET DURABILITÉ DU PROJET

- Le contrat/convention d'occupation temporaire

LORS DE LA RÉDACTION ET LA SIGNATURE il faudrait:
- qu'il soit *interrogeable* par les signataires/occupants
- clarifier le *vocabulaire* utilisé
- assurer les *conditions et les modalités de transition du projet à la fin du projet*

PENDANT le projet temporaire et JUSQU'À SA CONCLUSION:
- continuer à *l'interroger constamment* le contrat
- documenter le projet et communiquer constamment afin d'objectiver les résultats du projet ;
- *sensibiliser* et informer les personnes impliquéres pour les capaciter par rapport à leur engagement et pouvoir politiques

- La rentabilité du projet
  - Créer des *free-zone*
  - Développer des subventions de fond structurel
  - Réfléchir à de nouveaux moyens de paiement par les administration

- il faut des solutions *collaboratives*: continuer avec les moments d'échange entre porteurs et partager les outils et les expériences

- la défense de l'espace public *n'est pas (qu') institutionnel*: impliquer les autres acteurs actifs de l'espace public: activiste, citoyens, services communaux

- imaginer d'autres formes (d'encadrement, normative, de planning et gestion) *plus souples, appropriables et accessibles* avec les acteurs et les services intéressés

- découvrir, participer, soutenir les *espaces publics en danger*, source d'esprit critique et d'inspiration

merci de votre attention